

**L'EVEIL DE CONSCIENCE DES CITOYENS DE LA REGION
DU PLATEAU CENTRAL : SECRET DE LA PERFORMANCE COMMUNALE**





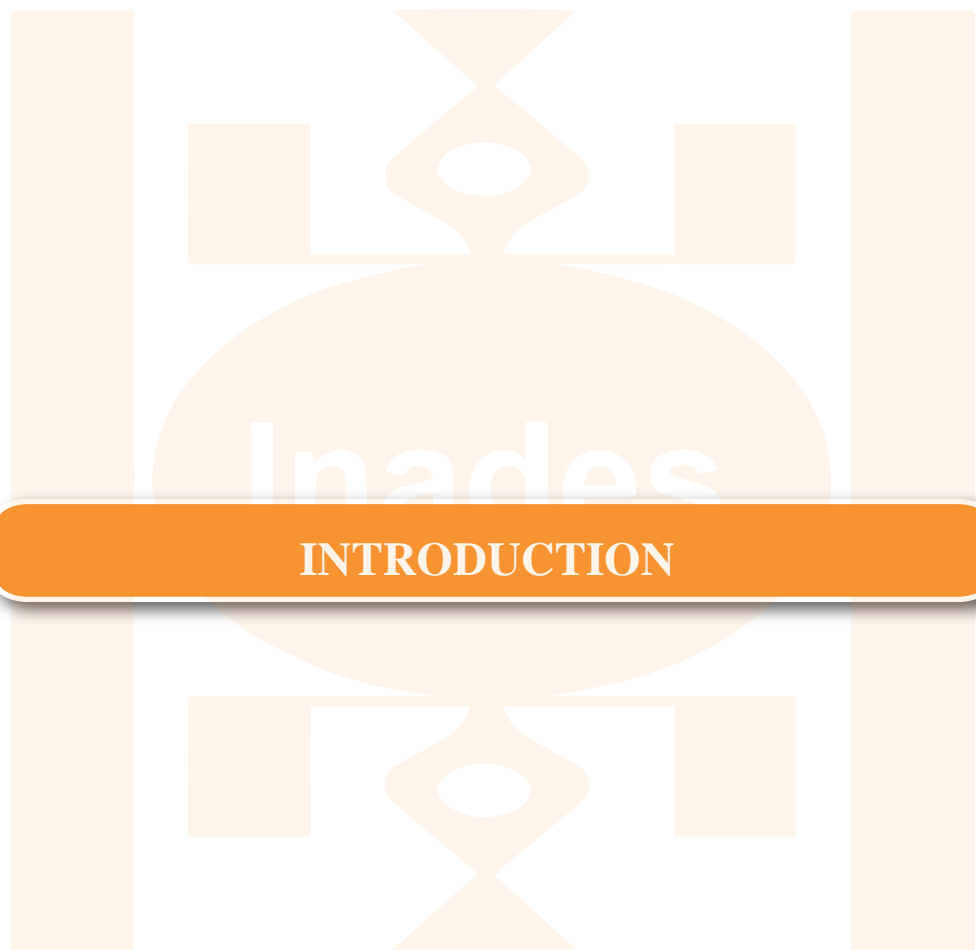
Photo de famille des participants à l'atelier de capitalisation

Les auteurs de la capitalisation

Structures/Statuts	Noms et prénoms	Communes/villages
Association Nongtaaba Solidarité	DIALLO Amadoune	Niou
Bénéficiaires du projet	SAWADOGO Tindegma	Ourgou-Manèga
	BAGRE T Pascal	Boussé
Comités de Gestion des Plaintes	GANEMTORE Yaobanla	Zoungou
	BIKIENGA Saoudatou/Membre	Meguet
Comités de Suivi à la Base (CSB)	ZONGO Tinga Jean	Sourgoubila
	OUEDRAOGO Pousnoaga	Niou
	SAWADOGO Boureima	Absouya
	BOUGMA Rasmané	Zoungou
	ZONGO N Vincent	Laye
	KAFANDO Sayouba	Nagréongo
Conseillère municipale	TAPSOBA Cathérine	Nagréongo
Conseillers Villageois de Développement (CVD)	KIETYETA Noaga	Zoungou
	OUEDRAOGO N Jean Bruno	Boussé
Secrétaires Généraux (SG) de commune	SAWADOGO Félix Nomwendé	Boussé
	OUEDRAOGO P Paul	Laye
<p>Les animateurs d'Inades-Formation Burkina : GUIRA Mady/Zitenga, KABORE Jean Baptiste/Sourgoubila ; SOME M Nadia Pauline/Zorgho L'équipe d'Inades-Formation Burkina : SOMDA Samuel, DELLA Isidore, POUYA Hortense, DA T Patrice</p>		

LISTE DES ABREVIATIONS

AME :	Association des Mères Educatrices
ANS :	Association Nongtaaba Solidarité
APE :	Association des Parents d'Elèves
AUE :	Association des Usagers de l'Eau
CCGP:	Comité Communal de Gestion des Plaintes
CGCT:	Code Général des Collectivités Territoriales
COGES :	COmité de GESTion
CSPS:	Centre de Santé et de Protection Sociale
CSB :	Comité de Suivi à la Base
CVD :	Conseil Villageois de Développement
OCB :	Organisation Communautaire de Base
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OSC :	Organisation de la Société Civile
PACT :	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
PROS/UE :	Programme de Renforcement de la Société Civile/Union Européenne
SG :	Secrétaire Général
FAED/UE :	Fonds d'Appui à l'Etat de Droit/Union Européenne



INTRODUCTION

Formation

Servir le bien commun

Le processus de décentralisation au Burkina Faso a été relancé depuis 1995 avec l'organisation des élections municipales dans 33 communes urbaines. En 2004 une loi appelée loi portant Code Général des Collectivités territoriales a permis d'étendre le processus dans les 13 régions du pays dont celle du Plateau Central. Cette région est située dans la partie centrale du Burkina Faso. Elle compte 20 communes. Ces communes sont réparties entre 3 provinces que sont : le Ganzourgou, l'Oubritenga et le Kourwéogo. Le chef-lieu de la région est Ziniaré, situé à 30 km de Ouagadougou. La région compte trois (3) communes urbaines, 17 communes rurales et 530 villages.

Sur les 20 communes, les 17 communes rurales sont rentrées pleinement dans ce processus de décentralisation après les élections municipales de 2006. Il convient de souligner que la décentralisation vise à redonner aux populations à la base le choix des priorités de développement. Elle permet au citoyen de participer au développement de sa commune. Cependant, depuis 2006 date de la mise en œuvre du processus de décentralisation dans tout le pays nous constatons encore beaucoup de problèmes. Par exemple en 2015, le gouvernement a mis fin au travail de Madame le Maire de l'arrondissement de Boulmiougou (actuel arrondissement 8) à Ouagadougou dans la région du Centre parce qu'elle a mal fait le lotissement. En 2016, après les élections municipales dans la commune de Karanguasso Vigué dans la Région des Hauts Bassins, une partie de la population n'a pas accepté que le Maire travaille parce qu'il est considéré comme étranger. Dans les communes de Saponé, de Kindi et dans l'arrondissement 4 de Ouagadougou certaines personnes ont empêché les Maires de travailler après leur élection.

Toutefois, il faut retenir que les problèmes de développement des communes ne sont pas seulement liés aux problèmes de fonctionnement

des conseils municipaux. Même dans les communes où il n'y a pas eu ces problèmes, les conditions de vie de la population ne se sont pas améliorées. En effet, les problèmes liés à l'éducation, à la santé, à l'eau et à l'hygiène, persistent toujours. Nous avons observé que certains maires de la région du Plateau Central manquaient de transparence et ne rendaient pas compte de la gestion de la vie communale à leurs citoyens. Par ailleurs, il y avait une faible participation des citoyens dans la gestion des affaires publiques locales.

Pour résoudre tous ces problèmes et renforcer le processus de décentralisation, le gouvernement du Burkina Faso a recherché un financement auprès de ses partenaires. Ainsi en 2012, il a obtenu de la Banque Mondiale de l'argent pour mettre en œuvre le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT). Le PACT est un grand projet qui couvre pour sa première phase six régions du Burkina Faso. Il comporte plusieurs volets d'activités dont un volet réservé au renforcement de la participation des citoyens dans la gestion de la vie communale.

Ainsi, pour permettre aux citoyens de ces 6 régions de mieux participer à la gestion de leur commune, six ONG ont été choisies par le PACT. Pour la région du Plateau Central, c'est l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social– Centre Africain de Formation (Inades-Formation Burkina) qui a été choisi. Inades-Formation Burkina a à cet effet élaboré « le projet de renforcement de la participation citoyenne dans la région du Plateau Central ».

Ce projet vise à renforcer le suivi des populations sur la gestion de la vie des communes. A travers le renforcement de ce suivi, les populations vont contribuer à améliorer le fonctionnement de leur commune. Les activités menées dans ce projet se sont déroulées de janvier 2013 à août 2017.

Dans la mise en œuvre de ce projet, il y'a eu beaucoup de savoirs, de savoir-faire et de savoir être qui ont été trouvés et utilisés par les bénéficiaires. Ces bénéficiaires sont notamment, les conseillers municipaux, les maires, les populations des 20 communes, les associations de développement (AUE, APE, COGES Santé et éducation), les CVD, etc. Même s'il existe beaucoup de bénéficiaires qui ont acquis des savoirs et des savoirs faire dans la région du Plateau Central, il y'a le fait que malheureusement, un grand nombre de ces savoirs et savoir-faire ne sont pas bien connus par beaucoup d'acteurs en dehors de la région.

Pour partager et donner de la valeur à ces savoirs et savoir-faire, nous, bénéficiaires du projet avons décidé de capitaliser cette expérience. A cet effet, un atelier organisé par Inades-Formation Burkina s'est déroulé du 7 au 12 août 2017 dans la commune rurale de Loumbila. Il a regroupé 40 participants, tous bénéficiaires des activités du projet. La capitalisation de l'expérience du projet a abouti à l'écriture du présent livret.

Les informations contenues dans ce livret peuvent servir aux principaux acteurs de la décentralisation au niveau d'une commune. Ils pourront en le lisant s'inspirer pour contribuer à améliorer le fonctionnement de leurs communes.

Ce livret peut servir également aux agents de développement. Ils s'en serviront pour mieux conseiller les populations.

Il servira également aux chercheurs, aux étudiants pour s'informer sur les nouvelles initiatives en matière de participation citoyenne dans le processus de décentralisation au Burkina et en Afrique.

Il permettra aussi aux partenaires techniques et financiers de comprendre l'importance d'appuyer les projets de décentralisation impliquant la participation citoyenne. Ils pourront alors être davantage convaincus de l'engagement des populations et donner leur appui dans ce domaine.

Enfin ce livret donnera des informations aux autorités politiques en vue de les aider à prendre de bonnes décisions dans le domaine de la gouvernance locale.

Ce livre comprend quatre (4) principales parties :

La première partie nous montre comment nous avons vécu le projet à travers les activités réalisées ;

La deuxième partie aborde les changements constatés après la réalisation des activités ;

La troisième partie nous expose les difficultés, les contraintes rencontrées et les solutions envisagées ;

La quatrième partie concerne les leçons apprises et les recommandations.

Inades-Formation Burkina dans l'accompagnement du processus de décentralisation au Burkina

Inades-Formation Burkina accompagne depuis près d'une quinzaine d'années le processus de décentralisation au Burkina à travers la mise en œuvre de projets de développement.

Ainsi, en 2003-2004, Inades-Formation Burkina a mis en œuvre avec le soutien financier de l'ONG/Diakonia le "projet de renforcement des capacités de la société civile pour une démocratie participative dans les communes de Banfora et Niangoloko". Ce projet expérimental a touché 33 organisations de la société civile et les élus locaux des communes de Banfora et de Niangoloko. Ces organisations de la société civile étaient composées des associations de développement, des syndicats et mouvements des droits de l'homme, des associations socio-professionnelles et des communautés religieuses. Ce projet a eu pour objectif principal de "renforcer les capacités techniques, organisationnelles et d'action des organisations de la société civile afin qu'elles puissent mieux participer à la gestion des affaires publiques locales. La capitalisation du projet a permis de dégager des résultats et des changements au niveau du fonctionnement des OSC touchées, au niveau des relations entre OSC d'une part et d'autre part entre OSC et autorités municipales et dans la gestion des affaires publiques.

De 2005 à 2006, Inades-Formation Burkina a mis en œuvre avec le soutien du Fond d'Appui à l'Etat de Droit/UE un projet similaire à celui de 2003-2004. Ce projet dénommé « programme de renforcement des capacités des élus locaux et des organisations de la société civile pour une démocratie participative dans les communes de Boromo, Nouna et Dédougou » a touché une cinquantaine d'organisations de la société civile et 3 conseils municipaux. Ce projet visait entre autres à éduquer les populations à la démocratie, à les aider à mieux connaître leurs droits et leurs devoirs de citoyens et participer de manière active, consciente et volontaire à la gestion de leur commune. Le projet a été capitalisé en 2006 sous forme d'un livret intitulé « : La décentralisation au Burkina Faso, un champ fertile pour le développement : les OSC et les élus locaux de Boromo, Dédougou et Nouna à la conquête d'une citoyenneté participative »

De 2011 à 2012, Inades-Formation Burkina a eu à mettre en œuvre dans 4 régions (Centre, Centre-Nord, Centre-Sud et Plateau Central) le "projet de renforcement de la participation citoyenne pour un développement local durable" avec le financement du PROS /UE. Ce projet a eu pour objectif global de permettre aux citoyens d'améliorer leur participation au développement de leur localité. Il avait également pour objectif de permettre aux organisations de la société civile de mieux connaître leurs rôles dans le développement de leur commune et de leur région. Ce projet a touché particulièrement les associations de jeunes, les associations de femmes, les organes de presse écrite, les radios communautaires, les associations de droits humains. Le projet a été capitalisé en 2012 sous forme d'un livret dénommé « société civile et participation citoyenne : le combat des organisations de la société civile de quatre régions ».

De 2013 à 2017 Inades-Formation a mis en œuvre avec le soutien du PACT /Banque Mondiale "le Projet de renforcement de la participation citoyenne dans la région du Plateau Central", projet qui fait l'objet de la présente capitalisation.

La région du Plateau Central : Zone d'intervention du projet



The background features a large, faint watermark of the Inades logo, which consists of a central circle with the word 'Inades' inside, flanked by two vertical bars and topped with a stylized figure.

Inades

**PREMIERE PARTIE : COMMENT AVONS-NOUS VECU LE PROJET
A TRAVERS LA REALISATION DES ACTIVITES ?**

Formation

Servir le bien commun

Nous avons participé à la mise en œuvre du projet à travers plusieurs actions et activités. Il s'agit :

- des actions de formations et de sensibilisations ;
- des actions de suivi des politiques et actions publiques ;
- de l'organisation et la tenue des espaces de dialogue et d'interpellation citoyenne ;
- de la participation à la mise en œuvre de nouvelles approches pour susciter la participation citoyenne.

DES ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

❖ Les actions de formation

Pour contribuer à améliorer le fonctionnement de nos communes nous avons reçu plusieurs formations. Il s'agit de la formation pour :



Une séance de formation sur la décentralisation

- amener les acteurs du projet à comprendre la décentralisation et le rôle des acteurs ;
- renforcer la surveillance communautaire sur les performances communales
- renforcer le fonctionnement de l'administration communale ;
- montrer aux citoyens leurs droits et devoirs.

Dès le démarrage du projet en avril 2013, nous avons bénéficié d'une formation sur la décentralisation, ses mécanismes et le rôle des acteurs. Cette formation visait à amener les acteurs du projet à comprendre la décentralisation et le rôle des acteurs. Nous avons eu des connaissances sur la décentralisation

Pour renforcer le suivi des populations sur les affaires publiques locales, nous avons aussi bénéficié de plusieurs formations. D'abord une formation sur le fonctionnement des associations pour permettre aux associations de bien fonctionner. Ensuite pour faciliter le suivi des affaires publiques locales, nous avons bénéficié d'une formation sur la bonne gouvernance, la redevabilité et le suivi des politiques et actions publiques. Nous avons également bénéficié d'une formation sur les techniques d'interpellation et de plaidoyer.

Pour renforcer le fonctionnement de l'administration communale, nous avons bénéficié également de plusieurs formations. Ainsi les secrétaires généraux et les comptables des mairies ont été formés sur l'élaboration des termes de références (TDR). Cette formation nous a permis de bien faire notre travail. Pour bien comprendre le budget communal, les conseillers municipaux ont bénéficié d'une formation sur l'utilisation des outils simplifiés du budget communal. Cette formation nous a permis de bien comprendre le contenu du budget présenté lors des sessions. Elle nous a permis également de savoir comment restituer aux populations une session du conseil municipal sur le budget communal.

Une formation des Comités de Gestion de Plaintes à l'utilisation des outils dans toutes les communes a été également réalisée. Cette formation réalisée à la fin du projet devra permettre à ces comités de recueillir les plaintes des citoyens et de proposer des solutions aux maires pour résoudre les plaintes qui sont en fait des insatisfactions des populations face à la fourniture des services publics par la mairie. Ces formations nous ont permis de mener des activités en tant que citoyens acteurs du développement de nos communes. En effet, à la fin de chaque formation, nous avons pris des engagements. Nous avons pu mettre en œuvre certains de ces engagements.

Pour faciliter la mise en œuvre des activités du projet, Inades Formation Burkina a recruté et formé une dizaine d'animateurs terrain. Ces animateurs ont d'abord été formés pour savoir "comment animer une réunion". Ils ont ensuite été formés sur les thèmes de sensibilisation retenus. Il s'agit des thèmes suivants : les droits et devoirs du citoyen dans la commune, l'obligation de rendre compte et le devoir de demander des comptes.

❖ Les actions de sensibilisation



Séance de causerie-débat

-Les causeries-débats dans les villages

Un total de 300 villages a été touché par ces sensibilisations. Ces actions ont porté d'une part sur les droits et devoirs du citoyen et d'autre part sur l'obligation de rendre compte et le devoir de demander des comptes

En ce qui concerne ces actions de sensibilisation dans les villages, il faut noter qu'à la fin de chaque sensibilisation dans un village, nous prenons des engagements. Ces engagements sont liés à plusieurs aspects de la sensibilisation.

-Les actions de sensibilisation par le théâtre forum

Nous avons été sensibilisés sur le civisme fiscal à travers des théâtres forum qui ont été réalisés au moins une fois dans chaque commune de la Région. Les premiers théâtres forum ont été faits en 2015 avec la troupe du théâtre de l'Espoir communément appelée troupe de « M'Babouanga » dans 5 communes. En 2016, les théâtres forum ont été réalisés dans toutes les 20 communes.



Séance de théâtre-forum de la Troupe de l'espoir

DES ACTIONS DE SUIVI DES POLITIQUES ET ACTIONS PUBLIQUES

Pour mieux veiller au bon fonctionnement des communes, nous avons mis en place des Comités de Suivi à la Base appelés CSB. Le CSB est un organe mis en place pour suivre les activités réalisées par les maires, les conseillers municipaux et les services de l'Etat dans les communes. Il s'agit des activités comme les constructions, la mise en œuvre des plans locaux de développement, les fournitures des services sociaux de bases (eau, santé, éducation), la fourniture des services de l'état civil (acte de naissance, décès, mariage). Le CSB est composé de 11 à 13 membres dont 6 dans le bureau exécutif. Dans la région du Plateau Central, il y a un total de 35 CSB mis en place.

Ces comités de suivi à la base ont été mis en place lors des assemblées générales villageoises présidées par les autorités communales. Les différentes couches sociales ont participé à ces assemblées. Il s'agit des COGES/Santé, COGES/éducation, les AUE, AME, APE, les autres associations, les responsables coutumiers et religieux. Après leur mise en place, chaque CSB est allé se présenter aux autorités communales. Ils ont commencé à travailler en menant des actions de dénonciation. Cependant, ils ont eu à rencontrer des difficultés dans la démarche d'interpellation et ou de plaidoyer.

Par la suite, ils ont reçu des formations sur le suivi citoyen des politiques publiques, les techniques de plaidoyer et d'interpellation.

Leur travail s'est amélioré avec les formations reçues. Ainsi, certains CSB sont en mesure de collecter des informations et construire des argumentaires pour effectuer des interpellations ou des plaidoyers.

DE L'ORGANISATION ET DE LA TENUE DES ESPACES DE DIALOGUE.

Qu'est-ce qu'un espace de dialogue ?

Un espace de dialogue est une rencontre de concertation entre la population et le maire d'une commune. Cette rencontre constitue une occasion pour la population de poser des questions au maire et à son équipe sur la vie de la commune. Les populations s'adressent directement au Maire pour avoir des réponses à leurs préoccupations.

Comment préparons-nous l'espace de dialogue ?

Pour tenir l'espace de dialogue une organisation est faite avant. Un comité de préparation est mis en place. Ce comité est composé de trois personnes dont un agent d'Inades-Formation Burkina. Une des activités du comité d'organisation est de recueillir les questions des populations dans les villages.



Une des activités du comité d'organisation est de recueillir les questions des populations dans les villages. Ainsi nous nous sommes rendus auprès de la population pour recueillir leurs questions. Les questions sont recueillies lors d'une assemblée villageoise.

Après la collecte des questions, nous les avons traitées, c'est-à-dire regroupées par domaines d'activité. Ces principaux domaines sont : l'eau, la santé, l'éducation, l'environnement, les infrastructures (routes, bâtiments, forages). Les questions sont ensuite remises au Maire pour qu'il en prenne connaissance et se prépare pour donner des réponses à la population le jour de la tenue de l'espace de dialogue. Pendant ce temps, le Maire fait inviter la population à une date et un lieu précis pour la tenue de l'activité. Les services techniques, les chefs coutumiers et religieux, les CVD, les organisations de la société civile et toute la population sont invités.

Après la phase de la préparation, comment se tient l'espace de dialogue ?

Le jour de la rencontre, le Maire et les conseillers municipaux sont présents. Les services de l'Etat de la commune et d'autres personnalités sont aussi présents. La population est également présente pour la rencontre. Après l'installation des autorités et les salutations, le Maire prend la parole pour souhaiter la bienvenue à tous les participants. Il présente ensuite son bilan à la population. Le modérateur, personne désignée pour diriger les débats invite les citoyens à venir poser leur question. Lorsque toutes les questions d'un domaine d'activités sont posées (par exemple toutes les questions liées à l'eau), le modérateur donne la parole au Maire.



Le Maire de la commune de Zitenga face à la population lors de l'espace de dialogue de la localité

Le Maire répond à ces questions et le modérateur demande à ceux qui ont posé les questions s'ils ont reçu satisfaction dans les réponses données. Ensuite on passe à un autre domaine d'activités et le modérateur appelle de nouveau les citoyens à venir poser les questions. La séance se poursuit ainsi jusqu'à ce que toutes les questions soient posées. Les espaces de dialogue ont été organisés dans toutes les 20 communes de la région. Pour mieux vivre ce qui se passe au niveau des espaces de dialogue, lisons le témoignage d'un citoyen de la commune de Zoungou.

Commune de Zoungou : La peur des citoyens vis-à-vis des autorités s'en est allée

Je m'appelle GANEMTORE Yaobanda. J'ai 46 ans et je suis conseiller municipal de la commune de Zoungou dans la province du Ganzourgou.

Avant l'organisation de l'espace de dialogue, les citoyens avaient peur de demander des comptes au Maire et aux conseillers.

Avant le jour de la tenue de l'espace de dialogue, nous avons entendu les gens parler déjà de cette rencontre à venir. Dans les marchés et les espaces de rencontre des jeunes, la population en parlait avec beaucoup d'intérêt.

L'espace de dialogue de Zoungou s'est tenue le 25 juillet 2017 à la mairie à partir de 10h. La population est sortie nombreuse, environ trois cent (300) personnes. Dès 8h, la cours de la mairie était déjà pleine de monde.

La journée a commencé avec la présentation du programme par le modérateur. Ensuite le Maire prenant premièrement la parole a souhaité la bienvenue à la population et aux invités. Il a présenté le bilan point par point des activités exécutées par le conseil municipal depuis son installation. A la fin de sa présentation, les citoyens ont été invités à tour de rôle à poser les questions. Une première liste a permis à une vingtaine de personne de poser des questions. Une deuxième liste a permis de prendre en compte dix autres questions. A toutes les questions le Maire a donné des réponses satisfaisantes.

Les débats de l'espace de dialogue ont été retransmis en direct à la radio Laafi de Zorgho pour permettre à ceux qui n'étaient pas présents de suivre.

Comme leçon tirée, nous pouvons dire que cet espace a permis à la population de comprendre qu'elle peut poser des questions au Maire sans peur. Je peux dire qu'une confiance s'est installée entre la population et le conseil municipal.

-Quelles appréciations et impressions peut-on retenir de ces espaces de dialogue ?

D'abord la population a apprécié positivement l'espace de dialogue. En effet, c'était une rencontre organisée pour la première fois dans toutes les communes de la région. Elle a permis aux citoyens de poser directement leurs questions aux Maires sans peur. La journée de dialogue communale a permis aux populations de comprendre comment la mairie travaille.

Ensuite comme résultat de la tenue de l'espace de dialogue, elle a permis aux populations de comprendre leur rôle en tant que citoyen d'une commune. Les citoyens se sentent plus écoutés et par conséquent participent plus au développement de leur commune.



Un citoyen intervenant à l'espace de dialogue de la commune de Zorgho

Enfin la population a souhaité que ce genre de rencontres puisse être répété au moins deux (02) fois dans l'année vue les bons résultats obtenus. Elle a ensuite souhaité que les Maires appuient davantage l'organisation des espaces de dialogue.

Beaucoup d'enseignements et leçons sont à retenir de cette expérience à savoir que : c'est en écoutant les uns et les autres que nous pourrons construire notre commune.

DE LA PARTICIPATION A LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVELLES APPROCHES

Pour permettre d'accroître l'implication des citoyens à la gestion de leur commune, le PACT a introduit de nouvelles démarches appelées « approches novatrices ». Il s'agit de l'approche grille de performance, l'approche invitation citoyenne et l'approche organisation communautaire de base.

L'approche grille de performance consiste à présenter le niveau de fonctionnement de la commune et le niveau de fourniture des services de la santé, de l'eau, de l'éducation à partir d'un certain nombre d'indicateurs mentionnés dans des affiches.



L'affichage de posters sur les grilles de performance à la Mairie de Boussé

L'approche invitation citoyenne, consiste à inviter 40 citoyens par commune à participer à une session du conseil municipal. Ces citoyens sont choisis au hasard dans le répertoire des citoyens recensés au préalable.

Quelle appréciation faisons-nous de la mise en œuvre de ces approches ?

Par rapport à la grille de performance, nous avons bien apprécié les affiches du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) à la mairie qui constitue le miroir de la commune. Cela nous a permis de connaître ce qui est satisfaisant et non satisfaisant en matière de fonctionnement de la mairie et de fourniture de services par la mairie. Les affiches donnent des informations sur le nombre de sessions tenues par le conseil municipal dans l'année. Elle permet aussi de connaître l'organisation des services de la mairie.

Par rapport à l'approche invitation citoyenne nous avons beaucoup apprécié. Cela nous a permis de comprendre comment se font les échanges à la session du conseil municipal et pourquoi par exemple on doit réaliser un forage en lieu place de sa réhabilitation, les citoyens invités posent des questions au Maire sur la gestion des affaires de la commune après la session. En retour, le Maire donne des réponses aux questions posées.

Quant à l'approche OCB, elle s'est déroulée dans la commune de Niou. Elle a commencé pendant la période de la transition politique au Burkina Faso. Avec la mise en place des nouveaux conseils municipaux suite aux élections de 2016 des difficultés sont nées et n'ont pas permis d'atteindre les résultats attendus. Cependant, l'OCB a pris des initiatives pour tenter de jouer le rôle qui lui était assigné.

The background features a large, faint watermark of the Inades logo, which consists of a central stylized figure with a circular head and a diamond-shaped body, flanked by two vertical bars and two smaller squares.

Inades

**QUELS CHANGEMENTS AVONS-NOUS
CONSTATES SUITE A LA REALISATION DES ACTIVITES ?**

Formation

Servir le bien commun

Nous avons constaté plusieurs changements suite à la mise en œuvre des activités. Ces changements sont :

- L'éveil de conscience des populations suites aux actions d'information et de sensibilisation ;
- L'augmentation du paiement des taxes par les citoyens ;
- La pratique de l'obligation de rendre compte par des responsables à la population ;
- Le renforcement du suivi des actions et politiques publiques ;
- La participation de la population aux actions de développement de la commune.

DE L'ÉVEIL DE CONSCIENCE DES POPULATIONS

En ce qui concerne l'éveil de conscience des populations nous constatons que les populations réclament de plus en plus leurs droits suites aux actions de sensibilisation.

Pour le droit à l'accès à l'eau potable, les démarches menées par les habitants de Sawana dans la commune de Ziniaré en sont un exemple. Voici le témoignage de Zongo Amado, habitant de Sawana

Le droit d'accès à l'eau potable : la population du village de Sawana se mobilise pour réclamer la finition des travaux de réalisation d'un château d'eau

Je m'appelle Zongo Amado habitant du village de Sawana dans la commune de Ziniaré. J'ai 58 ans.

Dans le village de Sawana, la réalisation d'un château d'eau a commencé en 2008. Après le démarrage de quelques travaux, l'entrepreneur est parti et n'a plus mis pied dans le village.

Après la sensibilisation sur les droits et devoirs, nous avons bien compris nos droits et devoirs. Suite à cela, nous avons pris des engagements pour aller chercher des informations liées à la non-réalisation du château d'eau. La question d'eau était un problème réel et sensible dans le village de Sawana. Il fallait parcourir plus de 3 km pour se ravitailler en eau. Ayant bénéficié de cette sensibilisation, nous avons pris conscience et courage pour nous approcher des autorités.

Pour cela nous avons choisi des gens pour aller demander à la mairie ce qu'il en est de la suite de la réalisation du château d'eau. Nous sommes allés chez le Maire puis chez le SG jusqu'à 4 fois. Le Secrétaire Général nous a orientés vers la Direction Régionale de l'Eau. Nous nous y sommes rendus.

Après explication avec la Directrice à plusieurs reprises, des mesures ont été prises pour une visite de terrain à Sawana. Après cette visite, les travaux ont repris en 2016. C'est ainsi que le château d'eau a été réalisé dans le village.

Dans nos démarches, nous avons eu des difficultés financières liées au coût de déplacement. Nous avons été plusieurs fois à la mairie et à la Direction Régionale de l'Eau. Tous ces déplacements étaient à notre propre charge. En plus, la démarche auprès des autorités était difficile au départ.

Malgré ces difficultés, nous avons pu aboutir à des résultats satisfaisants. Le château d'eau étant réalisé, le problème d'eau est résolu. C'est une grande satisfaction pour tout le village.

Nous avons tiré quelques leçons dans la conduite de nos activités de suivi. La maîtrise de soi, l'engagement personnel, le courage et la persévérance conduisent à l'atteinte des objectifs visés.



Le nouveau château d'eau de Sawana

Tout comme le droit d'accès à l'eau potable, des actions concrètes ont été menées par les populations pour réclamer leur droit d'accès aux soins de santé. C'est le cas de la population du village de Bogré qui a interpellé le major de leur CSPS sur le mauvais fonctionnement du service.

Voici le témoignage de SOUDRE Yamba, du village de Bogré de la commune de Zorgho.

Le droit à la santé de la population de Bogré respecté suite à une interpellation des responsables du CSPS.

Je me nomme SOUDRE Yamba, âgé de 30 ans, habitant le village de Bogré, commune de Zorgho, Province du Ganzourgou.

Avant la sensibilisation sur les droits et les devoirs des citoyens nous avons constaté un mauvais fonctionnement du CSPS. Les patients avaient du mal à bénéficier des soins de qualité. Cette situation est due à l'absence des agents de santé et au mauvais accueil des patients.

En effet après les actions de sensibilisation d'Inades-Formation Burkina, nous avons pris conscience qu'une interpellation était possible. C'est pourquoi nous avons pris l'engagement d'interpeller le major du CSPS. Pour ce faire, nous avons choisi deux (02) sages du village qui sont allés rencontrer le major. A la rencontre, nous avons souligné l'absence et le mauvais comportement de certains agents de santé. Ces comportements diminuaient la fréquentation du CSPS. Suite à ces échanges, le major a pris un engagement de veiller à ce que les agents soient disponibles et que des soins de qualité soient donnés à la population. Depuis lors, tous les patients affirment avoir reçus de meilleurs soins.

La leçon tirée, est qu'il faut privilégier le dialogue en toute chose. Cela permet de résoudre les problèmes. Aussi, il faut savoir trouver des personnes sages et compréhensives en cas de problèmes d'interpellation.

DE L'AUGMENTATION DU PAIEMENT DES TAXES PAR LES CITOYENS

En ce qui concerne le paiement des taxes par les citoyens, nous avons constaté que suite aux sensibilisations directes dans les villages et aux théâtres forum, les gens paient de plus en plus leurs taxes.

Plusieurs collecteurs ont vu un changement de comportement de la part de la population. La population paye facilement les taxes sans pression. Ces actions sont visibles dans la commune de Laye. Le Secrétaire Général de la Mairie, Monsieur Paul OUEDRAOGO nous témoigne des changements constatés dans le comportement des citoyens.

Le théâtre forum améliore le paiement des taxes à Laye

Je me nomme OUEDRAOGO Paul. Je suis le Secrétaire Général de la Mairie de Laye. J'ai 47 ans.

Avant le théâtre forum sur le civisme fiscal avec la troupe de M'Babouanga, la population refusait de payer les taxes. Quand les agents des impôts arrivaient de Boussé pour le recouvrement, ils rencontraient beaucoup de difficultés. Les commerçants et tous ceux qui doivent payer refusaient. La situation a changé lorsque nous avons eu le théâtre forum. Les participants ont bien compris l'importance de paiement des taxes et impôts. Pour encore les motiver à payer, la commission affaires économiques et financières a organisé une rencontre d'échange avec ceux qui doivent payer les taxes et impôts. Cette activité, ajoutée au théâtre, a permis d'avoir beaucoup d'argent dans la commune. Les chiffres sont satisfaisants et cela est vérifiable au niveau du budget.

Un autre élément important, c'est le payement des taxes sur le spectacle et la publicité. En effet, la population adresse désormais des demandes à la mairie pour tenir des cérémonies (funérailles, mariages, kermesses, etc.) Avant le théâtre, nous enregistrons rarement de demandes. Cela était une perte pour la commune.

La population a compris pourquoi il faut payer les taxes et impôts. Nous souhaitons encore la tenue d'une telle sensibilisation dans la commune. Cela va permettre aux nouveaux contribuables de bien comprendre d'avantage l'importance de paiement des taxes et impôts.

DE LA PRATIQUE DE L'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE PAR DES RESPONSABLES A LA POPULATION

En ce qui concerne l'obligation des élus de rendre compte à la population, nous avons constaté que suite à la sensibilisation sur l'obligation de rendre compte, les conseillers rendent de plus en plus compte des sessions du conseil municipal à la population.

En effet, plusieurs conseillers après la session du conseil municipal, rassemblent la population. Ils expliquent à la population ce qu'ils ont fait à la mairie pendant les sessions. A titre d'exemple la population du village de Tanlili dans la commune de Zitenga parle de cette nouvelle pratique à travers le témoignage de OUEDRAOGO Ablassé un de ses habitants.

Les conseillers de Tanlili rendent désormais compte des sessions du conseil municipal à la population

Je me nomme OUEDRAOGO Ablassé. Je suis secrétaire général du bureau CVD. J'ai 47 ans. Avec la décentralisation, nous avons voté des conseillers. Ces gens représentent le village à la mairie pendant les sessions. Mais nous n'étions pas informés de ce qu'ils faisaient à la mairie. Le conseiller que nous avons voté dans le passé ne dormait pas dans le village. Il était à Ouagadougou. Pour cela nous avons voté cette fois-ci des gens qui dorment dans notre village. Avec les sensibilisations, nos conseillers expliquent bien à la population ce qui se passe à la Mairie. Lorsqu'ils veulent rassembler la population, nous les membres du CVD les aidons. C'est ainsi que les conseillers nous disent tout ce qu'ils ont retenu lors de leur réunion à la mairie. Nous savons maintenant tout ce qui se passe à la Mairie. Toutes les rencontres que nous faisons au village sont écrites dans un seul cahier que Inades-Formation Burkina nous a donné en 2013.

DU RENFORCEMENT DU SUIVI DES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES

En ce qui concerne le renforcement du suivi des activités réalisées par l'Etat et la mairie, il faut souligner qu'à travers les comités de suivi à la base, nous avons eu à effectuer des suivis dans plusieurs domaines de la vie de la commune.

Ainsi dans le domaine de l'éducation nous avons fait des suivis au niveau des cantines scolaires. Par exemple, à l'école primaire publique du village de Mouni dans la commune de Niou, nous avons effectué le suivi de la cantine scolaire et nous avons constaté qu'elle était mal gérée. Nous avons donc interpellé le directeur de l'école sur cette situation.

Dans le village de Paspanga dans la commune de zoungou nous avons aussi interpellé l'inspecteur sur la mauvaise gestion de la cantine scolaire. Voici le témoignage de BOUGMA Rasmané membre du CSB de Paspanga.

Mauvaise gestion de la cantine de l'école primaire de Paspanga : Le conseiller pédagogique interpellé

Je suis BOUGMA Rasmané, j'ai 34 ans, je suis le secrétaire général du CSB de Paspanga, commune de Zoungou.

Au départ, l'Etat demandait aux parents d'élèves de collecter les vivres pour la cantine de l'école primaire de Paspanga. En plus des vivres collectés, l'Etat envoie aussi des vivres.

Cette cantine fonctionne selon des règles établies par l'Etat. Suite à la formation sur les techniques de plaidoyer et d'interpellation, nous avons décidé de mener des enquêtes sur le fonctionnement de la cantine. A l'issue de cette enquête nous avons constaté que les gestionnaires ne respectaient pas ces règles établies. A cause de cela, les élèves ne gagnaient pas à manger tous les jours. Cela faisait qu'ils n'avaient pas de bons résultats.

Nous CSB ayant constaté cette situation, avec l'aide de l'APE (Association des Parents d'Elèves) nous avons décidé de nous rencontrer pour chercher des informations sur la mauvaise gestion de la cantine de l'école primaire de notre village.

A l'issue de cette démarche nous avons écrit une lettre pour expliquer la situation et nous sommes allés rencontrer le conseiller pédagogique qui s'occupe des cantines scolaires de Zoungou. Nous lui avons donné une lettre pour qu'il soit informé de la situation et qu'il intervienne. Il a pris les dispositions nécessaires pour que la cantine scolaire soit bien gérée.

L'année suivante, nous avons constaté qu'il y a eu une bonne amélioration de la gestion de la cantine, les règles sont respectées et nous sommes tous contents.

Nous avons connu des difficultés de mobilisation des membres CSB pour la collecte des informations et aussi certaines personnes avaient peur croyant que nous étions venus pour leurs créer des problèmes.

Malgré toutes ces difficultés, ce problème a trouvé une solution et la cantine scolaire se porte bien pour le moment.

De ce que nous avons vécu, nous trouvons qu'en restant unis et solidaires nous pouvons contribuer aux activités de développement de nos communes.

Dans le secteur de la santé des suivis ont été également réalisés par les CSB. Ainsi à Absouya le suivi du CSB a montré qu'il y a un problème d'absences des agents de santé au CSPS. Le CSB a interpellé le major du CSPS.

Dans le village de Mouni dans la commune de Niou le CSB a interpellé le président de la délégation spéciale sur l'absence de gérant au niveau du dépôt pharmaceutique. En effet depuis le décès de l'ancien gérant, c'est le major du CSPS qui assurait la gestion du dépôt pharmaceutique en même temps que son travail. Un mois après cette interpellation, la Mairie a recruté un nouveau gérant.

Dans le domaine des infrastructures c'est-à-dire de la construction des routes, des boutiques de rue, des bâtiments publics, les CSB ont également fait des suivis.

Ainsi, le suivi de la construction des boutiques par le CSB de Meguet a permis de relancer les travaux deux semaines après l'interpellation du SG sur l'arrêt des travaux.

Sans être organisé en Comité de Suivi à la Base, les populations ont effectué également des suivis. C'est le cas des habitants de Sawana qui ont eu à effectuer le suivi de la construction d'un lycée dans leur village. Lisons le témoignage de ZONGO Amado un habitant de Sawana

La construction d'un lycée à Sawana : résultat de l'engagement de la population dans le suivi

Je suis Zongo Amado, un habitant de Sawana, actuellement conseiller municipal du village.

Le village de Sawana a un collège. Lorsque les élèves gagnent leurs BEPC, ils partent poursuivre leurs études à Ziniaré ou ailleurs. Ils rencontrent des problèmes de logement et de nourriture. Ce qui fait que beaucoup de filles prennent des grossesses une fois au Lycée. Les élèves ne finissent pas leurs études au Lycée.

Quand nous avons appris la bonne nouvelle que nous allions avoir un Lycée, nous étions contents. Suite à cette information, les autorités nous ont demandé de chercher un lieu pour la construction. Après, les choses duraient et nous n'avions pas de suite. Nous sommes allés à la Mairie pour savoir pourquoi la construction n'a pas commencé. Nous avons eu des explications avec le SG. Il nous a dit que le Lycée allait être construit et qu'ils sont en train de faire les papiers.

Six mois après, les techniciens et le Maire sont revenus pour voir le terrain où le Lycée allait être construit.

Pendant la construction, nous avons suivi de près tous les travaux de la construction. Nous avons remarqué que la fabrication des briques était mal faite. Les manœuvres faisaient 40 briques par sac de ciment alors que dans son contrat il était écrit 25 à 30 briques par sac. Pour cela, nous avons parlé avec le contrôleur et les manœuvres. Ils ont reconnu leur tort. Depuis lors, ils ont respecté les 25 briques par sac de ciment.



Vue sur le Lycée de Sawana

Le Lycée est bien construit et nous sommes très contents. La Mairie nous a bien compris et tout est rentré dans l'ordre. Nous pensons que la proximité avec les autorités facilite le travail. Je conclus qu'il faut toujours suivre les activités pour que le travail soit bien fait. Maintenant les études de nos enfants seront faciles. La sensibilisation nous a beaucoup aidés dans nos activités.

Enfin les CSB ont effectué des suivis et des interpellations dans le domaine de l'agriculture. C'est ainsi que le CSB de Kogho a eu à interpellier le chef de service de l'agriculture sur les conditions de distribution des semences améliorées aux producteurs. Suite à cette interpellation, le CSB a obtenu la vraie information sur les conditions effectives de distribution des semences.

DE LA PARTICIPATION DE LA POPULATION AUX ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

A partir de la formation sur la décentralisation, la population de Absouya a pu réaliser un forage avec la participation de tous. Lisons à cet effet ce témoignage de SAWADOGO Boureima secrétaire de l'AUE de absouya.

De l'eau propre à boire pour tous : les habitants d'Absouya s'engagent pour la réalisation d'un forage dans le quartier de Wongtenga.

Je m'appelle SAWADOGO Boureima secrétaire de l'AUE de Absouya, province de l'Oubritenga, j'ai 42 ans.

Avant le transfert de compétences aux communes, l'Etat faisait implanter les forages comme il le voulait. Les forages étaient rassemblés en un seul côté du village et d'autres quartiers n'en disposaient pas. En plus de cela, les clôtures des forages étaient tombées et personne ne s'en occupait.

Nous avons rencontré des problèmes au départ. Les populations de ces quartiers n'ayant pas bénéficié des forages ne participaient pas aux différentes assemblées villageoises. Elles ne payaient pas les cotisations d'eau préférant consommer l'eau du barrage, que l'eau des forages.

Après la formation sur la décentralisation, nous avons pris conscience de la situation et nous avons décidé avec les responsables des différentes structures de base d'organiser une assemblée villageoise avec la population. Suite à cette assemblée villageoise, un comité a été mis en place pour rencontrer les autorités et les ressortissants du village vivant à l'extérieur pour demander un soutien financier pour la réalisation d'un forage dans un des quartiers (wongtenga) qui ne disposait pas de forage.

A la suite de cette démarche, la population a contribué à travers des cotisations.

Après avoir rassemblé les différentes cotisations, un fils du village qui est entrepreneur a contribué en réalisant le forage pour nous gratuitement.

Les cotisations ont servi pour la construction de clôtures de trois forages.

Cette activité a été possible grâce à la formation reçue de Inades-Formation Burkina et aussi à la mobilisation de toute la population.

Comme leçon tirée, on peut dire que le développement de chaque commune, de chaque village passe par une participation citoyenne de tous.

La formation sur la décentralisation a permis également aux habitants de Nakamtenga dans la commune de Sourgoubila de se mobiliser pour la construction d'un pont. Lisons à cet effet le témoignage de OUEDRAOGO Andama, Président CVD du village.

Un pont pour désenclaver le village de Nakemtenga et permettre d'avoir accès au CSPS : les populations ne sont pas restées les bras croisés

Je m'appelle OUEDRAOGO Andama, j'ai 44 ans, je suis le président CVD du village de Nakamtenga dans la commune de Sourgoubila.

L'idée de construire un pont est née suite à la formation sur la décentralisation que nous avons reçue avec Inades-Formation Burkina.

Avant la formation, la route qui menait au CSPS n'était pas bonne en saison hivernale, une rivière nous séparait du CSPS et c'était vraiment difficile pour nous habitants du village.

A cause du manque de pont, plusieurs femmes ont accouché en cours de route avec tous les risques que cela pouvait entraîner, des malades ne pouvaient pas aller au CSPS. Nos femmes accouchaient à la maison. Nous avons connu des difficultés pour la réalisation de ce pont. A cause du manque d'argent, il y avait une faible participation de la population au début.



Le pont de Nakemtenga en confection

Pour sortir de ce problème, nous avons organisé des assemblées villageoises afin de trouver des solutions. Par la suite, nous avons rencontré les autorités, la population, les ressortissants du village qui vivent à Ouagadougou. Nos différentes démarches ont abouti à des résultats positifs car toutes les personnes rencontrées ont apporté des contributions,

soit en argent soit en matériaux de construction (ciment, sable et gravillon). Cela nous a permis de commencer la construction du pont. Il a fallu la participation de la population pour la construction de ce pont.

Après la construction du pont nous n'avons plus de problèmes pour aller au CSPS. Nos malades sont facilement transportés au CSPS pour les soins.

Comme leçons tirées, on peut dire que quand la population s'engage et s'entend elle peut faire un bon travail pour le développement de la commune. N'attendons pas tout de l'Etat ; nous pouvons nous même mener de grandes activités pour le développement de nos communes.

La formation sur le plaidoyer et l'interpellation a concerné les membres des Comités de Suivi à la Base. A l'issue de cette formation des activités ont été menées dans plusieurs villages.

A la suite de cette formation sur les techniques de plaidoyer une action de plaidoyer a été menée au niveau du village de Barma dans la commune de Laye pour la construction de ralentisseurs sur la route nationale n° 2 au profit des riverains. Voici le témoignage de NANA Lassané Moïse président du CSB de Barma.

Un ralentisseur pour sauver des vies à Barma, résultat d'un plaidoyer mené par le comité de suivi à la base

Je m'appelle NANA Lassané Moïse, j'ai 59 ans. Je suis le président du CSB de Barma commune de Laye.

Depuis l'année 2000, la circulation sur la grande route est devenue importante avec la fréquentation des véhicules de transport en commun et des véhicules de transport de marchandises. Ces véhicules roulent à vive allure. Cela a occasionné des accidents qui ont causé des morts d'hommes et de graves blessés.

Par manque de ralentisseurs, le village a enregistré depuis l'année 2000 en moyenne 50 accidents avec 15 morts.

La population vivait dans la peur tous les jours à cause de la vitesse des véhicules et des motos sur cette grande voie. En effet, elle craignait un accident à chaque passage d'un véhicule ou d'une moto.

Chaque fois qu'il y a eu accident, les responsables du village étaient sollicités pour l'enterrement des corps et la garde des effets et engins des victimes. Cela implique aussi des démarches et des déplacements pour informer et rechercher les parents des personnes qui ont perdu la vie.

En 2015 à la suite d'un accident qui a coûté la vie à un vieux du village, le CSB a décidé d'interpeller les autorités pour demander des ralentisseurs. D'abord nous avons rencontré le président de la délégation spéciale de Laye, ensuite le Haut-commissaire de la province et le commissaire de police du Kourwéogo. Ladite route a été barrée durant deux jours pendant que le CSB continuait le plaidoyer avec les autorités. A cet effet, nous avons reçu la visite du préfet de Laye, du Haut-commissaire du Kourwéogo et du représentant du Gouverneur du Plateau Central.

A la suite de ces actions, nous avons obtenu la réalisation des ralentisseurs à l'entrée et à la sortie du village. Cela a permis d'éviter les accidents de la circulation. Depuis lors aucun accident n'a été enregistré à nouveau dans le village.

Nous avons eu des difficultés financières et aussi des critiques ainsi que de l'incompréhension de la part de la population lié au temps que prenait notre plaidoyer auprès des autorités.

Mais, depuis lors le CSB est devenu le carrefour de tous les problèmes du village. La population croit en notre capacité de les résoudre.

Le CSB de Barma qui a bénéficié du soutien de la population pourra continuer ses actions. De plus, les membres du CSB sont apolitiques et résident dans la même commune.



Inades

**QUELLES DIFFICULTES AVONS-NOUS RENCONTREES
ET QUELLES SOLUTIONS AVONS NOUS ENVISAGEES
FACE A CES DIFFICULTES ?**

Formation

Servir le bien commun

Le projet nous a permis d'aboutir à plusieurs types de changements comme nous l'avons vu ci-dessus. Cependant, nous avons rencontré des difficultés. Quelles sont ces difficultés et quelles sont les solutions que nous avons trouvées ou que nous avons envisagées.

Il y'a d'une part les difficultés rencontrées au cours de l'exécution des activités et d'autre part les difficultés liées à la viabilisation de certains résultats du projet.

LES DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'EXECUTION DES ACTIVITES

Comme difficulté importante, il y a la faible mobilisation de la population lors des réunions de sensibilisation organisées par les animateurs. Ces rencontres n'étant pas prises en charge financièrement, la population dans certains villages habitués aux pratiques qui se font pendant les campagnes politiques n'est pas parfois motivée pour y participer. Comme solution à cette difficulté, nous prenons souvent l'engagement de restituer le contenu de la sensibilisation à toute la population.

Comme autre difficulté importante, il y a la non-prise en charge des citoyens invités par les Maires aux sessions du conseil dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles approches pour susciter la participation des citoyens à la vie de la commune. Ainsi dans certaines communes des citoyens invités ont juré de ne plus participer aux prochaines sessions parce qu'ils n'ont pas eu de frais de transport. Par exemple, dans la commune de Salogo, un citoyen à la suite d'une session du conseil municipal où il a été invité a déclaré : « prochainement vous allez nous remettre une invitation sérieuse et personne ne va venir ». Pour la même raison, d'autres citoyens invités à la session du conseil municipal de la commune de Nagréongo ont dit qu'ils ne rendront pas compte aux populations de leurs villages.

Comme solution à ce problème, nous proposons aux Maires qui désirent poursuivre cette approche de prendre des initiatives pour motiver les citoyens qui seront invités aux sessions du conseil municipal.

Enfin comme autre difficulté importante rencontrée au cours de l'exécution du projet, c'est la réticence de certains maires à travailler avec les organisations de la société civile pour le développement de la commune. Ces Maires n'ont pas encore bien compris le rôle de la société civile dans le développement d'une commune, surtout le rôle de suivi. Ils considèrent souvent les OSC comme des opposants.

Comme solution pour faire face à cette difficulté, nous proposons que des démarches soient entreprises pour inciter plus de collaboration entre les Maires et les OSC. Par exemple, dans la Commune de Niou, une rencontre d'échange s'est tenue entre le Maire, les OSC et les personnes ressources. Ce qui a permis d'expliquer la démarche des OSC à accompagner le conseil municipal dans ses activités.

Les difficultés liées à la viabilisation de certains résultats du projet

La mise en place de nouvelles organisations pour assurer le suivi des politiques et actions publiques ou pour appuyer les communes à gérer les plaintes constitue un résultat important que le projet a laissé. Il s'agit des comités de suivi à la base et des Comités Communaux de Gestion de Plaintes. Ces nouvelles structures rencontrent des difficultés de fonctionnement.

En ce qui concerne la difficulté liée au fonctionnement des CSB, nous avons constaté que les bureaux des CSB manquent de moyens financiers pour faire face à certaines dépenses (carburant, matériel de travail tels que des cahiers et des bics). Ce qui ne leur permet pas de bien faire leur travail.

Face à ces difficultés certains CSB, n'ont pas du tout fonctionné, d'autre ont commencé à bien fonctionner mais ont fini par se décourager. C'est le cas du CSB de Nabitenga dans la commune de Ziniaré. Suivons le témoignage de Monsieur Guira Mady animateur dans la commune de Ziniaré.

Le CSB de Nabitenga : Du dynamisme à l'inaction

Dès la mise en place du CSB de Nabitenga, des interpellations ont été faites par les membres. Le CSB a d'abord fait un suivi de la construction d'une garderie dans le village. Ce suivi a abouti à une interpellation. Les membres du CSB ont remarqué que dans le contrat d'exécution, l'entrepreneur devrait faire la clôture de la garderie et mettre de la peinture. Cela n'a pas été fait par l'entrepreneur. C'est pourquoi le CSB a fait appel à leurs partenaires pour qu'ils viennent constater les faits. Ces derniers ont effectivement remarqué que la garderie n'est ni clôturée, ni peinte. Les partenaires ont fait appel à l'entrepreneur qui est revenu faire la clôture et la peinture.

La deuxième interpellation a été faite concernant la réalisation de diguettes à un coût de dix millions de francs CFA pour empêcher la boue et le sable de se verser dans le barrage. Après la réalisation des diguettes, les premières pluies ont commencé à ronger certaines parties de ces ouvrages. Le CSB a fait appel à l'entrepreneur qui est revenu faire le travail comme il se doit.

La troisième interpellation a été faite au niveau de la cantine scolaire. Le CSB a fait des suivis et a constaté que les enseignants pillaient les vivres des élèves. Le CSB a surpris des enseignants en possession des sacs de riz de la cantine. Il a interpellé le directeur de l'école.

La quatrième interpellation a été faite au niveau du CSPS. Le bureau du COGES santé pillait la population par la vente des produits destinés à soigner gratuitement la population. Le CSB a interpellé le bureau COGES et le major. Toutes ses actions du CSB ont été réalisées en 2015, année de mise en place des CSB.

Après avoir fait de bons résultats par son intervention dans plusieurs domaines, le CSB de Nabitenga a eu du mal à fonctionner. Les membres actifs ont commencé à baisser les bras. Selon eux, ils ont utilisé leur propre argent pour obtenir les résultats. D'après eux, Inades Formation Burkina ne les a pas appuyés financièrement et matériellement. Donc c'est le manque de soutien financier et matériel qui explique le désengagement des membres actifs, toute chose qui a suscité le dysfonctionnement du CSB de Nabitenga. Depuis 2016, ce CSB n'a pas bien fonctionné pour les raisons évoquées plus haut. Une mission d'Inades Formation Burkina est partie pour rencontrer les membres du CSB dans leur village dans le but de leur expliquer le rôle et responsabilité du CSB. Malheureusement les actifs n'étaient pas présents à cette rencontre. Le CSB a continué à mal fonctionner jusqu' en Juillet 2017.

En ce qui concerne les comités de gestion des plaintes, leur mise en place à la fin du projet ne leur a pas permis de démarrer leurs activités.

Comme solutions envisagées pour faire face aux difficultés de fonctionnement des CSB et des CCGP nous proposons d'abord un appui financier et matériel.

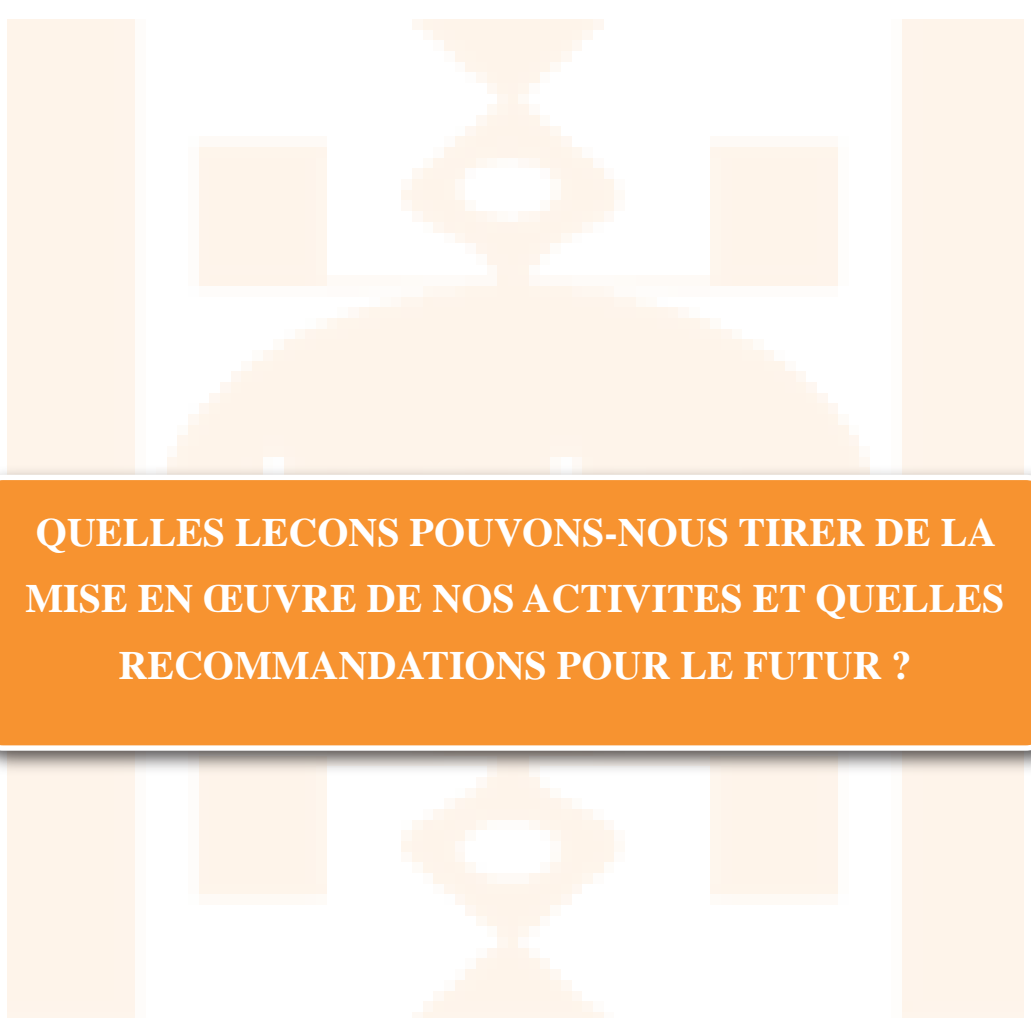
Pour les CSB, les membres doivent entreprendre des actions pour assurer leur bon fonctionnement. Ils doivent cotiser régulièrement de l'argent comme le font déjà certains CSB. Ils peuvent également mener des activités collectives pour avoir de l'argent comme le témoigne le CSB de Mogtédo V4. Les membres de ce CSB ont en effet cultivé ensemble un champ pour vendre la récolte et ainsi avoir de l'argent pour assurer leur fonctionnement.

Pour soutenir les activités des CSB, les populations d'une manière générale peuvent également cotiser ou mener des activités ensemble pour avoir de l'argent. Cela leur permet de bien suivre les activités et bien contrôler les actions publiques pour le développement des communes. Mais il convient de souligner que les CSB pour rester neutres et objectifs dans leur travail de contrôle et de veille doivent faire attention et ne pas accepter le soutien des politiciens.

Pour les comités communaux de gestion des plaintes les Maires pourraient mettre de l'argent dans les budgets des communes pour les aider à bien fonctionner. Les ressortissants et tous les citoyens des communes doivent aussi appuyer les CSB et les CCGP en leur donnant des soutiens financiers.

Ensuite il faut développer des cadres de rencontre et d'échange. Les CSB et les CCGP doivent programmer et tenir des rencontres de temps en temps. Ils doivent transmettre les copies des procès-verbaux et des rapports d'activités à la mairie.

Par ailleurs il faut inciter le dynamisme et l'engagement des CSB et des CCGP. Les membres des CSB et des CCGP doivent avoir le courage et la volonté de travailler malgré les menaces, et les critiques.



**QUELLES LECONS POUVONS-NOUS TIRER DE LA
MISE EN ŒUVRE DE NOS ACTIVITES ET QUELLES
RECOMMANDATIONS POUR LE FUTUR ?**

Formation

De la mise en œuvre de nos activités, nous avons appris beaucoup de choses.

Par rapport au suivi des politiques publiques

Nous avons compris que le suivi des politiques publiques est une des conditions de réussite du développement d'une commune. Le suivi permet de lutter contre la corruption dans nos communes. Mais pour réussir le suivi des politiques publiques, il faut que les acteurs de suivi comme les associations soient formés.

Par rapport à l'engagement et la persévérance

Beaucoup de citoyens qui se sont engagés dans le suivi des politiques et dans la sensibilisation des citoyens ont obtenus des résultats satisfaisants. Nous avons pu grâce à notre engagement, identifier les bonnes et les mauvaises pratiques de nos communes. Des solutions ont été trouvées pour les mauvaises pratiques. Nous comprenons donc qu'on ne doit pas toujours demander d'être payé avant de travailler pour sa commune. Par l'effort de tous on réussit parce que comme le dit un adage « sans la corde, le bois ne peut pas être un fagot ».

Par rapport à la réussite du développement d'une commune

Le développement d'une commune ne peut se faire sans l'implication de sa population, chaque personne doit jouer son rôle. Les Maires des communes avec la population doivent accepter les critiques et avancer car cela permet de se corriger.

Nous comprenons aussi que le fait que les autorités coutumières (chef traditionnel) qui occupent un poste politique (Maire) peuvent jouer contre le développement d'une commune.

L'importance des actions de renforcement des capacités

Les élus et les associations doivent recevoir des formations pour avoir des connaissances pour un changement de comportement ou de mentalité. Sans les formations et les sensibilisations, il est difficile de parvenir au changement.

La nécessité de mener des espaces de dialogue ou d'interpellation citoyenne
Les espaces de dialogue sont nécessaires pour le développement d'une commune. En effet l'organisation de ces espaces permet aux citoyens de savoir ce qui se fait dans la commune afin de mieux s'engager dans le développement de la localité. Les espaces de dialogue permettent d'instaurer une transparence entre les autorités municipales et la population, car le manque de transparence constitue un frein au développement d'une commune.

Par ailleurs nous formulons des recommandations, pour une prochaine occasion, à l'endroit d'Inades-Formation Burkina, des CSB, des Maires, de l'Etat à travers PACT.

A Inades-Formation Burkina nous recommandons :

- un suivi rapproché des différentes communes
- un encouragement des CSB ayant obtenu de bons résultats par des attestations de mérite ou par des récompenses afin de stimuler les CSB inactifs.

Aux CSB, nous leur recommandons d'expliquer aux différents Maires leur raison d'être et leur rôle au sein de la commune.

Quant aux Maires, nous leur recommandons de :

- voir s'il y a une possibilité d'insérer une ligne budgétaire pour aider les CSB dans leur travail ;
- permettre aux associations de les aider avec les sensibilisations sur la participation citoyenne ;
- recycler les conseillers et les CVD sur la bonne gouvernance et la redevabilité ;
- prendre la relève d'Inades-Formation Burkina qui a fourni beaucoup d'efforts pour la formation des élus et de la population ;
- organiser annuellement les espaces de dialogue qui permettent un rapprochement entre les citoyens et l'exécutif communal.

Au PACT nous recommandons:

Pour des projets similaires, de mettre l'accent sur l'organisation des espaces de dialogue, le suivi citoyen des politiques publiques et les mécanismes de gestion des plaintes.

Nous recommandons également au PACT de mieux adapter les approches novatrices aux réalités de nos communes.

A l'Etat nous recommandons de rechercher d'autres financements pour consolider les acquis du PACT dans la région du Plateau Central.



CONCLUSION

Formation

Si le projet vise à améliorer le fonctionnement de nos communes à travers notamment le suivi des populations sur la gestion de la vie communale nous pouvons affirmer aujourd'hui que cet objectif a été atteint. En effet, nous avons au cours de ce projet, bénéficié de beaucoup d'activités de formations et de sensibilisations. Nous avons également effectué beaucoup de suivi des actions réalisées par la mairie et l'Etat. Nous avons eu à faire beaucoup d'interpellations des autorités sur ce qui n'allait pas bien. Toutes ces activités ont éveillé notre conscience citoyenne et nous ont amené à agir pour faire changer les choses au niveau de nos communes.

L'un des succès important du projet est la mise en place des Comités de Suivi à la Base. A travers la mise en place et la formation de ces comités, nous avons compris que beaucoup de choses n'étaient pas faites comme il se devait dans nos villages. Nous avons donc intervenu avec beaucoup de courage pour faire changer les choses. Ainsi dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la construction des bâtiments publics, nous avons fait mettre fin à certaines pratiques. Nous avons également contribué à développer nos villages à travers l'engagement des populations dans les actions de développement.

Mais tout cela ne s'est pas passé sans difficultés. Comme difficulté importante il y a la faible mobilisation de la population pour s'impliquer dans les activités. Il y'a également la méfiance et la réticence de certains Maires face à l'action des CSB. Une autre difficulté importante, c'est le manque de moyens pour faire fonctionner les Comités de Suivi à la Base et les Comités de Gestion des Plaintes. Pour cela nous appelons l'ensemble des acteurs du développement de nos communes à un engagement pour soutenir les activités des nouvelles organisations mises en place.

Nous retenons de tout cela que le développement d'une commune ne peut se faire sans l'implication de sa population. Par l'effort de tous on réussit parce que comme le dit un adage « une seule main ne ramasse pas la farine ». Aussi, nous demeurons convaincus que les CSB et le CCGP mis en place, constituent entre autres le ciment qui permettra aux citoyens de maintenir la surveillance communautaire dans les communes afin d'améliorer leur fonctionnement.



ANNEXES

Formation

Annexe I : Guide pour la préparation et la tenue des espaces communaux de dialogue

L'espace communal de dialogue est conçu comme un forum regroupant d'une part les citoyens d'une commune et d'autre part les autorités municipales. Il a pour objectif de mieux impliquer les populations dans le processus de gestion et prise de décision relative à la vie communale. Il peut être thématique c'est-à-dire que les débats porteront sur un aspect spécifique de la vie communale ou général c'est-à-dire que les débats porteront sur plusieurs aspects.

La tenue d'un espace de dialogue demande une préparation minutieuse qui comporte différents étapes.

Le présent document est conçu pour appuyer les communes à la préparation et la tenue d'un espace de dialogue

I -La préparation de l'espace de dialogue

Au préalable il convient de souligner que l'espace de dialogue est porté par le Maire. L'animateur à cet effet doit amener le Maire à accepter l'initiative. Dans la préparation les étapes suivantes sont à observer :

Etape 1 : Définition du contexte, des objectifs et des orientations.

Il s'agira d'organiser une rencontre avec le Maire et les membres du bureau du conseil municipal pour définir le contexte de l'organisation de l'espace de dialogue et donner des orientations. Le contexte et les objectifs peuvent être liés à la nécessité pour l'exécutif communal de faire un arrêt sur le fonctionnement d'une année pour permettre aux citoyens de faire une appréciation du nouvel exécutif aux questionnements que ces derniers se posent sur les différents aspects de la vie communale. Comme orientations, il s'agira pour les membres du bureau de conseil de se positionner sur un espace de dialogue général touchant à tous les aspects de la vie communale ou un espace de dialogue spécifique touchant à une problématique spécifique de la vie communale (ex : problème de l'orpillage dans la commune).

A cette étape, il faut identifier le nombre et les noms des villages et secteurs qui seront concernés par le recueil des questions.

Etape 2 : Mise en place d'un comité de préparation

Demander au Maire ou au SG de mettre en place un comité de préparation de l'espace de dialogue par note de service. Ce comité de préparation peut comprendre 3 personnes relevant de l'administration communale, du conseil municipal et la société civile.

Etape 3 : Information/sensibilisation des populations et recueil des questions

Il s'agira pour l'animateur membre du comité de préparation d'organiser des assemblées villageoises dans tous les villages identifiés pour informer et sensibiliser la population sur les objectifs visés et la démarche pour l'organisation de l'espace de dialogue. A l'issue de la séance d'information/sensibilisation, il pourra sur place

recueillir les questions que les citoyens souhaitent poser ou repasser une autrefois ou encore demander au conseiller et CVD de recueillir les questions. Pour le recueil des questions par village, il faut tenir compte de l'identité du citoyen.

Notons que pour cette étape, l'animateur peut se faire accompagner par les autres membres du comité de préparation mais ces membres ne sont pas pris en charge pour leur déplacement dans les villages.

Par ailleurs à l'approche de la tenue de l'espace de dialogue un processus d'information/communication avec les médias locaux pourra être fait soit à travers des communiqués ou des émissions radios.

Etape 4 : Traitement et synthèse des questions

A l'issue du recueil des questions, le comité de préparation se réunit pour le traitement et la synthèse des questions. Pour cela il faudra :

- 1.Synthétiser et classer les questions suivants les différents domaines de la vie communale : santé, éducation, eau et assainissement, agriculture, environnement, etc.
- 2.Analyser et retenir les questions et les répartir de manière équilibrée par village de sorte que l'ensemble des villages se sentent concernés.

Etape 5 : Transmission des questions retenues au Maire en vue de la préparation des réponses.

Une fois les questions retenues, le comité doit les transmettre au Maire pour qu'il puisse préparer les éléments de réponse. Pour cela, il pourra se faire appuyer par les membres du bureau ou les services techniques concernés par les questions.

Etape 6 : Choix des modérateurs

Le comité de préparation devra identifier aux moins deux modérateurs de l'espace de dialogue, dont un modérateur principal pour diriger les débats. Ces modérateurs doivent être des personnalités neutres, intègres et reconnues de la commune ayant des capacités de facilitation. Ils peuvent être issus des organisations de la société civile, des communautés religieuses ou pas du tout. Il conviendra d'informer le Maire sur les modérateurs identifiés avant d'arrêter une liste définitive. Après le choix définitif des modérateurs, ils doivent avoir une rencontre de préparation avec le comité d'animation.

Etape 7 : Invitation des citoyens

Le Maire devra inviter les citoyens à participer à l'espace de dialogue en fonction d'un nombre précis par village ou secteur. En fonction des disponibilités financières, le nombre de participants devra être compris entre 100 et 200 personnes.

II -La tenue de l'espace de dialogue

. L'espace se tient de la façon suivante :

- Il y a d'un côté, un présidium composé des personnalités choisies qui dirigent les débats ;
- Il y a le Maire et ses collaborateurs d'un autre côté ;
- Il y a enfin la population.

L'espace de dialogue se déroule de la façon suivante :

- Un mot de bienvenu du Maire ;
- Un bilan succinct des activités d'un an du conseil municipal ;
- Une phase d'interpellation du Maire par les citoyens ;
- Un mot des partenaires ;
- Un mot de clôture d'un membre du bureau du conseil municipal.
-

En ce qui concerne la phase d'interpellation, chaque interpellateur (citoyen dont les questions ont été retenues) se présente devant le Maire qui est assisté de ses collaborateurs et pose sa question d'interpellation. Le Maire répond aux questions par domaine d'activités et l'on ouvre le débat. La population représentée dans la salle peut participer au débat. Les débats organisés au cours de l'espace sont transmis si possible en direct par les radios locales pour permettre au reste de la population de les suivre.

L'espace devra durer entre 3 et 4 heures

ANNEXE 2 : Guide pour la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme de gestion des plaintes dans les communes

1-Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 3.1 du PACT, Inades-Formation Burkina a contribué à engager dans chaque commune de la région du Plateau Central un processus pour la gestion des plaintes en 2016 et 2017

En 2016 un processus d'élaboration de mécanismes de gestion des plaintes dans 11 communes au moins a été amorcé à travers l'élaboration des outils de gestion des plaintes et la formation de membres des comités de gestion des plaintes dans cinq communes

En 2017 Inades-Formation Burkina a accompagné toutes les communes à la mise en place des comités communaux de gestion des plaintes (CCGP), à la formation des membres de ces comités sur les outils déjà élaborés et enfin au suivi-appui conseil des comités mis en place. L'ambition du projet est d'instaurer un véritable mécanisme de gestion des plaintes fonctionnelle dans toutes les communes.

Le présent document servira de guide aux Maires et aux membres des comités de gestion des plaintes pour l'instauration de ce mécanisme.

2-Definition et objectifs d'un mécanisme de gestion des plaintes

Une plainte est l'expression de l'insatisfaction d'un citoyen à l'égard de services municipaux ou du comportement d'agents municipaux pour laquelle il estime ne pas avoir reçu de réponse ou service adéquat.

Un mécanisme de gestion des plaintes est un ensemble d'outils, de supports et de canaux par lesquels les bénéficiaires et les membres d'une communauté peuvent s'exprimer, s'enquérir ou se plaindre au sujet des activités menées par les services publiques (services sociaux de base, services municipaux etc.)

Le mécanisme de gestion des plaintes prend également en compte les procédures de traitement, de suivi et d'information que la commune utilise pour donner une réponse aux plaintes.

La mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes se fonde sur le fait que « les préoccupations et plaintes exprimées par les communautés agissent souvent comme un premier avertissement et permettent d'éveiller la vigilance face à des enjeux qui pourraient éventuellement se transformer en conflits plus sérieux ». Par conséquent l'instauration d'un dialogue permanent entre les autorités locales et les populations s'avère nécessaire.

La mise en place d'un mécanisme de gestion de plaintes vise à :

mieux connaître les attentes des populations/des bénéficiaires

améliorer les services rendus aux populations par les administrations publiques.

Les étapes et conseils pour la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme de gestion des plaintes

Etape 1 : Mise en place, légitimation et formation du comité de gestion des plaintes

Pour donner plus du poids au comité, il est important que chaque Maire prenne un arrêté de mise en place du comité. Cet arrêté pourra ensuite être renforcé par une délibération du conseil municipal

Etape 2 : Choix des zones tests

Avant d'étendre le processus de gestion des plaintes à toute la commune, il est conseillé de tester le mécanisme dans quelques villages pilotes. Il s'agit par exemple des villages qui disposent d'un CSPS. En plus du CSPS, ils peuvent également disposer d'écoles et forages. Il s'agira donc de tester le mécanisme dans cette zone sur une période de 1 à 2 ans avant de l'étendre au reste de la commune après une évaluation. La gestion des plaintes est efficace si elle est basée sur un enjeu concret.

Etape 3 : Présentation du comité au conseil municipal et à la population

Cette étape consistera à :

- La présentation des membres du comité au conseil municipal et à la population des villages test par le Maire ou le conseiller municipal du village. Cette présentation sera suivie d'une information sur le rôle du comité ;
- La présentation des membres des comités aux services sociaux de base des villages test choisies suivie d'une information sur le rôle du comité.

Etape 4 : Etablissement d'un agenda de travail par le comité et information de la population

Les comités mise en place doivent veiller à établir un agenda de leur travail en fixant une périodicité de leurs activités et informer la population sur cet agenda.

Autres aspects

Un Autre aspect important à souligner au sujet de la mise en place et le fonctionnement du comité de gestion des plaintes est, la création et l'animation de cadre de concertation autour de **la gestion des plaintes**.

Ce cadre pourra se réunir de façon périodique (tous les 3 ou 6 mois) afin de permettre au comité de donner des informations sur les plaintes et les insatisfactions reçues, transférées, traitées et les solutions trouvées. Cela permettra d'engager une dynamique de réflexion permanente

Inades-Formation Burkina dans l'accompagnement du processus de décentralisation au Burkina

Inades-Formation Burkina accompagne depuis près d'une quinzaine d'années le processus de décentralisation au Burkina à travers la mise en œuvre de projets de développement.

Ainsi, en 2003-2004, Inades-Formation Burkina a mis en œuvre avec le soutien financier de l'ONG/Diakonia le "projet de renforcement des capacités de la société civile pour une démocratie participative dans les communes de Banfora et Niangoloko". Ce projet expérimental a touché 33 organisations de la société civile et les élus locaux des communes de Banfora et de Niangoloko. Ces organisations de la société civile étaient composées des associations de développement, des syndicats et mouvements des droits de l'homme, des associations socio-professionnelles et des communautés religieuses. Ce projet a eu pour objectif principal de "renforcer les capacités techniques, organisationnelles et d'action des organisations de la société civile afin qu'elles puissent mieux participer à la gestion des affaires publiques locales. La capitalisation du projet a permis de dégager des résultats et des changements au niveau du fonctionnement des OSC touchées, au niveau des relations entre OSC d'une part et d'autre part entre OSC et autorités municipales et dans la gestion des affaires publiques.

De 2005 à 2006, Inades-Formation Burkina a mis en œuvre avec le soutien du Fond d'Appui à l'Etat de Droit/UE un projet similaire à celui de 2003-2004. Ce projet dénommé « programme de renforcement des capacités des élus locaux et des organisations de la société civile pour une démocratie participative dans les communes de Boromo, Nouna et Dédougou » a touché une cinquantaine d'organisations de la société civile et 3 conseils municipaux. Ce projet visait entre autres à éduquer les populations à la démocratie, à les aider à mieux connaître leurs droits et leurs devoirs de citoyens et participer de manière active, consciente et volontaire à la gestion de leur commune. Le projet a été capitalisé en 2006 sous forme d'un livret intitulé « : La décentralisation au Burkina Faso, un champ fertile pour le développement : les OSC et les élus locaux de Boromo, Dédougou et Nouna à la conquête d'une citoyenneté participative »

De 2011 à 2012, Inades-Formation Burkina a eu à mettre en œuvre dans 4 régions (Centre, Centre-Nord, Centre-Sud et Plateau Central) le "projet de renforcement de la participation citoyenne pour un développement local durable" avec le financement du PROS /UE. Ce projet a eu pour objectif global de permettre aux citoyens d'améliorer leur participation au développement de leur localité. Il avait également pour objectif de permettre aux organisations de la société civile de mieux connaître leurs rôles dans le développement de leur commune et de leur région. Ce projet a touché particulièrement les associations de jeunes, les associations de femmes, les organes de presse écrite, les radios communautaires, les associations de droits humains. Le projet a été capitalisé en 2012 sous forme d'un livret dénommé « société civile et participation citoyenne : le combat des organisations de la société civile de quatre régions ».

De 2013 à 2017 Inades-Formation a mis en œuvre avec le soutien du PACT /Banque Mondiale "le Projet de renforcement de la participation citoyenne dans la région du Plateau Central", projet qui fait l'objet de la présente capitalisation.